



Compte-Rendu du Comité Technique du 7 juillet 2020

Le CT du 7 juillet 2020 a été présidé par M. DUTHEIL (Directeur DNGCD)

Composition Administration : M. MARIE (Directeur Adjoint DNGCD) – M. FRANCERIE (Chef PSG SGCD_AG) – M. PICARD (PSG SGCD_MMNA) – M. BALLARIN (Directeur SGCD_MED) – M. SALES (Chef PSG SGCD_MED) – Mme ROUMEAU (Chef PRH) – M. ROUMEAU (Chef PEM) – M. MORMINA (Chef PMR) – M. BERNE (futur Chef PMR) – Mme MEROI (Chef SG)

OS représentées : USD-FO – UNSA – CGT – CFDT

Bouleversés par la tragique disparition de leur collègue de la BSN de Bayonne, les personnels siégeant en CT ont tenu à observer une minute de silence en mémoire de Morgan LADAN.

À l'occasion de sa déclaration liminaire, l'USD-FO a rappelé son combat en faveur de la restructuration de la BSAT, appelant de ses vœux la bienveillance de la DG à l'égard des agents concernés par l'opération de délocalisation de leur brigade. Ladite déclaration liminaire est jointe au présent CR. Malgré d'après négociations avec Montreuil, le statut de restructuration n'a pas été accordé aux agents concernés par le déplacement de Dugny vers Compiègne. L'USD-FO déplore cette décision et demande que les agents bénéficient, à tout le moins, d'une prise en charge des frais réels qu'impliqueront leur déménagement dans l'Oise.

- Discours d'introduction du Président en réponse aux DL des OS

M. DUTHEIL a tenu à rappeler le contexte de crise dans lequel la DNGCD a été contrainte d'évoluer durant plusieurs semaines. Si la crise sanitaire semble être derrière nous, l'Administration n'en demeure pas moins extrêmement attentive à l'évolution de la situation sanitaire, en France.

M. DUTHEIL a, par la suite, abondé dans le sens des OS concernant l'inadaptation totale des indicateurs de performance à l'activité garde-côtes ; précisant que la DNGCD travaillait main dans la main avec la SDR dans le but de palier à cet écueil. Sans surprise, le COVID-19 a fortement ralenti la progression des dossiers en cours.

De ce fait, M. DUTHEIL a dit mesurer le degré de frustration des OS mais aussi des agents qui voyaient en la DNGCD le vecteur à un fonctionnement rationnel et performant. Malgré les écueils toujours tangibles, M. DUTHEIL a tenu à souligner que de grandes avancées avaient tout de même ponctué les 12 premiers mois de vie du nouveau SCN et que la mise en place de sa structure de pilotage n'avait pas été chose facile. Un certain nombre de dossiers restent en suspens : il reste beaucoup à faire pour que la DNGCD atteigne ses objectifs initiaux.

- Approbation des PV des CT des 7 et 28 mai 2020

PV du 7 mai 2020

Le PV du CT du 7 mai n'a pas été retourné signé à l'Administration : en cause, une différence d'appréciation - entre l'Administration d'une part et le Secrétaire Adjoint d'autre part - relative à l'usage de certains termes qui n'auraient été que partiellement rapportés. De ce fait, l'approbation dudit PV est reporté au CT de rentrée. Il fera, d'ici-là, l'objet d'un réexamen. L'Administration a rappelé :

USD FO Douanes

46, Rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS

☎ : 09 63 43 59 87 (SNCD-FO) - 01 47.70.31.21 (SND-FO)

Adresses mails : sned.siege@douane.finances.gouv.fr - fodouanes@gmx.com

Sites Internet : www.sned.info - www.fodouanes.fr

- qu'un refus de signature de PV par un SA n'entache pas l'instance afférente et qu'il sera simplement fait mention du refus de signature ainsi que des motivations de ce refus
- que la retranscription des propos tenus par les OS lors des instances syndicales est en principe réservée aux titulaires et non à leurs suppléants.

PV du 28 mai 2020

1 vote contre sans explication – 3 vote pour

- Transfert de la BSAT à Margny-lès-Compiègne

Rappel du contexte de transfert

La BSAT occupe actuellement des locaux gérés par les Aéroports de Paris qui coûtent à l'Administration près d'un demi-million d'euros chaque année. Outre le coût de la location desdits lieux, ces derniers sont partagés avec l'industriel Dassault dont les installations techniques jouxtent l'EC135 douanier ; une situation non conforme aux normes techniques aéromaritimes. Le bail dont il est ici question arrive à son terme au mois de novembre 2020 : les conditions budgétaires et sécuritaires n'étant pas optimales, l'Administration a décidé de ne pas le renouveler et de trouver à la BSAT de nouveaux quartiers. Les recherches effectuées en amont de la création de la DNGCD ont permis de retenir la solution proposée par l'Agglomération de la Région de Compiègne (ARC) : héberger la BSAT sur le site de l'ex 6^e régiment d'hélicoptères de combat.

Une opération en deux temps

Dès le mois de septembre 2020, l'ARC devrait être en mesure de mettre à disposition de la BSAT :

- un hangar – jusqu'alors exploité par l'Aéroclub de Compiègne-Margny – afin d'y héberger temporairement l'EC135 de l'unité

- des modulaires temporaires qui feront office de zone de vie pour les agents de la BSAT

Cette solution transitoire doit permettre à l'ARC d'effectuer les travaux de construction nécessaires à l'édification d'un nouveau hangar et de nouveaux locaux de vie qui seront, à terme, loués à la DNGCD.

L'avenir des agents de la BSAT

- la partie maintenance au sol des machines n'est pas conservée : la restructuration des trois agents concernés avait été actée dans un CT précédent. Cette opération de transfert concerne les opérations en ligne. Les opérations en base font l'objet d'un autre traitement. Les 5 emplois de maintenance quittant la BSAT seront ventilés vers les ET de la DNGCD toujours en activité. Sans grande surprise, les effectifs du Havre seront revus à la hausse afin de compenser le surcroît de travail qu'impliquera la prise en charge temporaire de la maintenance de l'EC135 de la BSAT. La situation RH au Havre devrait connaître une embellie : le staff technique devrait accueillir un ou plusieurs emplois supplémentaires et pouvoir compter sur le renfort des ex-PNNT de Dugny. Un PNNT devrait rejoindre Octeville en début d'année prochaine après sa scolarité à La Rochelle.



L'USD-FO a tenu à rappeler que si l'un des personnels de maintenance mis à disposition devait servir à Margny-lès-Compiègne le temps de pouvoir rejoindre son nouveau poste, le CDU devait pouvoir continuer à gérer sa cote de service à l'instar de celles des agents de la BSAT. L'Administration s'est engagée à vérifier que les missions attribuées temporairement audit agent sont compatibles avec l'agrément DSAé.

- pour ce qui concerne les agents navigants qui intégreront la future base de la BSAT :

la DG n'a pas retenu la solution de la restructuration mais celle du déménagement. Montreuil a en effet considéré que les conditions sine qua non – changement de statut juridique, transfert d'emploi vers une autre structure, modification substantielle des missions, suppression d'emplois – n'étaient pas remplies. De ce fait, les agents concernés par ce déplacement ne pourront pas bénéficier des mesures sociales et financières qu'accompagnent de coutume les opérations de restructuration.

USD FO Douanes

46, Rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS

☎ : 09 63 43 59 87 (SNCD-FO) - 01 47.70.31.21 (SND-FO)

Adresses mails : sned.siege@douane.finances.gouv.fr - fodouanes@gmx.com

Sites Internet : www.sned.info - www.fodouanes.fr

L'opération matérielle de transfert

L'EM est en pourparlers avec la Direction interrégionale d'Île-de-France afin de statuer sur le devenir du matériel actuellement présent dans les locaux de la BSAT : une partie devrait rester en IDF, le reste suivre les personnels navigants à Compiègne. Celui-ci permettra à la BSAT de meubler les locaux temporaires qu'ils devraient occuper durant 18 à 20 mois. Il sera remplacé, à terme, lorsque l'unité aéroterrestre investira les locaux en dur loués par l'ARC. Contact a été pris avec le déménageur I2T afin que l'allotissement puis d'ores et déjà débiter. Les équipements de maintenance devraient être ventilés vers les ET de la DNGCD. Cette opération de ventilation est gérée et supervisée conjointement par le PEM et le PMR.



L'USD-FO n'a pas caché sa grande déception à l'annonce de cette décision de non restructuration. Pour elle, la BSAT remplissait bel et bien les critères nécessaires pour que le statut de restructuration lui soit concédé. L'USD-FO a par ailleurs demandé à ce que lui soit transmis les textes réglementaires ayant servi de base à ce choix. Le Directeur de la DNGCD s'est engagé à les lui transmettre dans les plus brefs délais. L'USD-FO a finalement appelé l'Administration à faire preuve de bon sens en assumant une prise en charge des frais de déménagement réels - et non forfaitaire - des personnels navigants de la BSAT. L'Administration a en effet un intérêt moral à revoir sa copie ! Le Directeur de la DNGCD s'est engagé à y veiller.

À noter

- aucune restructuration personnelle n'est envisageable dans le cadre de ce déménagement ; dans le cas contraire, il s'agirait d'une rupture d'égalité entre agents.
- les agents de maintenance qui n'ont pas souhaité rejoindre Marly-Lès-Compiègne seront mis à disposition de leur future résidence d'affectation et devront s'inscrire au tableau des mutations du mois de septembre 2020 afin que leur mutation soit actée au 31 décembre 2020. La restructuration leur permet de jouir d'une priorité de mutation.
- la jurisprudence du Conseil d'État évoquée par certaines OS comme pouvant servir de base à la restructuration de la BSAT est obsolète

Vote des OS : 3 contre – 1 abstention

■ Questions diverses

Un manque cruel de pilotes

Le Directeur de la DNGCD a mis le doigt sur le manque cruel de pilotes tant à Compiègne qu'au Lamentin. Le besoin étant urgent, il s'est interrogé sur la procédure à mettre en place (CNOI ou concours spécifique) afin de pourvoir à un recrutement rapide des personnels manquants.

Du mouvement au PMR

M.DUTHEIL a annoncé le départ imminent de M.MORMINA, paris-spécial à la tête du PMR depuis le 1^{er} juillet 2019. Il sera remplacé par M. Yannick BERNE, ex-divisionnaire à la DR de Perpignan. Il a également annoncé le départ de Mme Cécile ROUMEAU, cheffe du PRH depuis une année. Elle rejoindra, quant à elle, la DR du Havre en tant que DSD.

L'exécution budgétaire à mi-parcours

Au 31.05.2020 :

- l'exécution budgétaire de la DNGCD est la suivante : 11.8M d'AE et 11.3M de CP
- le reste à payer de la DNGCD s'élève à environ 2 millions d'euros
- la DNGCD peut se satisfaire de la structure de sa chaîne d'engagement mais doit urgemment s'améliorer en matière de constatation des services faits et d'intégration des factures
- le budget immobilier est en surconsommation mais demeure maîtrisé
- le budget alloué aux moyens aériens est maîtrisé
- le budget alloué à la FP est en surconsommation liée à des fléchages budgétaires
- des crédits vont être redéployés vers l'enveloppe informatique afin de permettre l'acquisition d'HéliApps
- le budget de fonctionnement est en surconsommation

USD FO Douanes

46, Rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS

☎ : 09 63 43 59 87 (SNCD-FO) - 01 47.70.31.21 (SND-FO)

Adresses mails : sned.siege@douane.finances.gouv.fr - fodouanes@gmx.com

Sites Internet : www.sned.info - www.fodouanes.fr

- les dépenses automobiles sont en nette sous-consommation – de ce fait, 12 véhicules vont pouvoir faire l'objet d'une acquisition en 2020

Le budget est globalement bien maîtrisé et exécuté mais le PMR rencontre des problématiques organisationnelles d'une part et de marchés publics d'autre part. À terme, le PMR devrait être renforcé.

À noter

- une instruction cadre sur la chaîne de dépense dans le domaine aérien est en cours de rédaction. Deux autres instructions cadre relatives à la chaîne de la dépense en matière maritime et relative au fonctionnement courant de la DNGCD devraient voir le jour.

- L'EM devait s'entretenir le 8 juillet 2020 avec FIN afin de définir la notion d'urgence en matière de dépense budgétaire ; remettre à plat les marchés publics ; convenir des bonnes pratiques en matière de dépense budgétaire ; mettre en place une discipline d'action en matière de conception et de suivi des chantiers navals prenant en compte les RETEX des dossiers aéromaritimes.



L'USD-FO a alerté l'Administration sur la nécessité de nommer à FIN 2 des agents spécifiquement formés à la rédaction des marchés publics.

L'expansion physique de l'État-Major

Le Directeur M.DUTHEIL a reçu semaine 28 le RPIE de Normandie afin de lui indiquer le besoin pressant qu'a l'EM de disposer du reste du 4^e étage du 17, rue Ferrer. Des arrivées sont en effet prévues et l'EM va rapidement manquer de place pour installer ces nouveaux agents.

Point d'étape relatifs aux travaux immobiliers en cours

La composante immobilière a été officiellement récupérée par l'EM au 1^{er} janvier 2020.

Infra, les travaux engagés, en cours ou prévus depuis lors :

- sécurisation du ponton de Brest_ engagement prévu
- réfection du tarmac de Lann Bihoué / changement d'une porte de hangar vétuste_ programmée (proposition d'abondement budgétaire à hauteur des dépenses à engager – en attente d'une réponse)
- mise sous gardiennage, installation d'un système de vidéosurveillance, installation d'une porte blindée, réfection de la toiture et du faux plafond, travaux sur la fosse septique_ 50000 investis
- réfection du joint du tarmac Octeville_ devis en attente
- acquisition de coffres anticycloniques_ marché notifié mi-juin pour livraison première 15 aine de septembre

Les échéances des autres opérations immobilières prévues sont plus lointaines :

- la location du reste du 4^e étage de l'EM par la DNGCD demeure une inconnue et reste soumise au bon vouloir du propriétaire des lieux
- le déménagement de la BGC de Bastia vers les locaux de l'ex RR pourrait avoir lieu_ même si le principe de financement est acquis, la DNGCD attend l'accord de principe du RPIE de Corse
- des recherches relatives à une nouvelle solution d'hébergement pour Port de Bouc ont également été lancées
- le déménagement de l'unité de Bayonne vers Hendaye est à l'étude puisque les locaux actuellement occupés par ladite BSN sont en passe d'être détruits. La mairie d'Hendaye a donné à la DNGCD son accord de principe pour l'installation de l'unité dans deux chais avec aménagement à la clé. L'accord de principe du RPIE est attendu pour 2021
- la DGDDI a fait une demande d'accueil de la BGC d'Ajaccio sur la Base d'Aspretto
- aucune avancée sur la capacité de relogement de la BGC de St Martin à déclarer_ l'unité restera à Concordia moyennant la récupération de locaux supplémentaires – à moyen-terme, l'unité devrait rejoindre une maison des services de l'État
- projet Fouillole à PAP_ les travaux de construction d'une Maison des Administrations d'État devraient démarrer en 2021 et prendre fin en 2023. Ce projet de 1.4 millions d'euros auquel la Douane a participé devrait permettre d'héberger, à terme, la BGC et la BSN de PAP.

USD FO Douanes

46, Rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS

☎ : 09 63 43 59 87 (SNCD-FO) - 01 47.70.31.21 (SND-FO)

Adresses mails : sncd.siege@douane.finances.gouv.fr - fodouanes@gmx.com

Sites Internet : www.sncd.info - www.fodouanes.fr

Point sur l'activité durant la période COVID

Durant le PCA, un drone a pour la première fois été utilisé à des fins opérationnelles. Les Antilles arrivent au terme de leur phase de test drones. Concluante, elle donnera lieu à un RETEX complet dans les plus brefs délais.

Quelques affaires marquantes :

- ISD de 31024 euros en méditerranée
- contentieux suite à la découverte d'une décharge sauvage aux Antilles
- découverte d'une arme à feu et d'images à caractère pédopornographique



L'USD-FO a souligné que si le drone reste un outil d'avenir, il ne faut à aucun moment perdre de vue sa complémentarité avec les avions et les hélicoptères. L'USD-FO s'est étonnée de ne pas voir apparaître dans le bilan d'activité COVID l'intervention de la BSAT pour le compte du GIR, à plus forte raison qu'il s'agit là du futur cœur de métier de ladite unité qui a rendu compte de la mission exécutée par les moyens mis à sa disposition par l'Administration.

GT et autres AT

- les GT sur l'indemnitaire et les parcours de carrière pour les spécialistes doivent avoir lieu au cours du 2nd semestre 2020. Dans ce cadre, le Directeur a demandé à ce que la DNGCD les prépare dès la rentrée de septembre au niveau local.
- un GT sur l'instruction cadre et sur les EPI devrait avoir rapidement lieu.
- l'AT n°2 sur la maintenance aérienne devrait se tenir à partir du mois de septembre ; le sujet des passerelles PNNT-PNT y sera abordé.
- un AT sera consacré au bilan de la formation professionnelle
- l'AT sur le traitement de l'information maritime devrait être alimenté par le GT national relatif à la gestion de l'information maritime proposé par le SGMer. Par ailleurs, DNGCD et DNRED expérimentent actuellement un outil d'analyse de la situation maritime.
- les rapports de l'ISST devraient faire l'objet d'une étude pour application de ses préconisations

La formation des marins G4

Le Directeur a affirmé que la formation des marins G4 n'était, à son sens, pas satisfaisante. Avec 200h de quart au compteur, ces agents sont insuffisamment formés et leur départ en mission peut, en l'état, représenter un réel danger. Afin de combler ces lacunes, la DNGCD a passé un contrat de formation avec DCI. D'ici le mois de novembre, cette formation accélérée doit leur permettre de mener une mission en autonomie. Le Directeur a fait part de son constat particulièrement réservé quant à notre parcours interne. Ce constat fera l'objet d'une réflexion à l'occasion du GT de septembre.

RH et COVID

400 à 500 agents sont physiquement présents sur leur poste au quotidien. Une dizaine d'ASA pour baisse d'activité sont enregistrées chaque jour en moyenne.

La pratique du télétravail flottant est toujours d'actualité : elle n'enregistre pas de baisse significative. Aussi, le TT n'est plus la norme mais reste un mode de fonctionnement envisageable. L'instruction cadre de janvier 2017 évoluera en fin d'année.

Les ASA pour garde d'enfants ne sont plus applicables depuis le début des vacances scolaires ; en revanche, la DG accorde aux parents en difficulté la possibilité de télétravailler pendant plus de 3 jours au besoin. La règle à privilégier reste celle de la prise de congés jusqu'au 31 août.

Agents vulnérables et âgés de plus de 65 ans pourront être placés en ASA ou TT sur prescription de leur médecin traitant. La médecine de prévention n'est plus décisionnaire en la matière. De la même façon, il est de la responsabilité du médecin traitant d'édicter les consignes à respecter à tout patient présentant des symptômes de la maladie.

La prime COVID

122 agents (soit 14 % des effectifs de la DNGCD) – qui ont vu leur charge de travail augmenter substantiellement – ont été primés. Ils l'ont été suite à proposition du Directeur. 28 % d'entre eux ont touché 1000 euros ; 21 %, 660 euros ; 50 %, 330 euros. Toutes les catégories ont été primées. Ce sont les catégories B qui ont le plus touché.

USD FO Douanes

46, Rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS

☎ : 09 63 43 59 87 (SNCD-FO) - 01 47.70.31.21 (SND-FO)

Adresses mails : sned.siege@douane.finances.gouv.fr - fodouanes@gmx.com

Sites Internet : www.sned.info - www.fodouanes.fr

Du nouveau dans les airs

Le 5298 dont la queue avait été pliée lors du transport vers les Antilles a été remis en état et embarqué sur un navire en direction des Antilles. Il devait arriver mi-juillet à destination ; sa remise en état de marche sera assurée par la société idoine *in situ*. Le 5026 est en cours de remise en service. Deux appareils devraient donc être en état de fonctionner aux Antilles dans les prochains jours.

Des recrutements nécessaires

Il conviendrait de recruter, dans les plus brefs délais, 6 pilotes et 2 PNT avion. La procédure de recrutement va être lancée à la DG.

De l'égalité professionnelle

Une formation professionnelle relative à l'égalité professionnelle va voir le jour. Le taux de féminisation à la DNGCD est actuellement de 10 %.

L'urgence des appels à garantie

Le thème épineux des appels à garantie a fait l'objet de discussion avec FIN2 le 10.07.2020

L'attractivité antillaise

Le Directeur de la DNGCD a reconnu que les Antilles demeurent peu attractives et souffrent par conséquent d'un déficit en matière de ressources humaines. Il faudrait donc envisager d'attirer les potentiels candidats en facilitant leur installation via une aide financière adéquate.

Un officier aérien à Nantes

Le 7.07.2020, aucun candidat ne s'était manifesté.

Retrait de CA et RTT

Les chefs de pôle devraient notifier sous peu aux agents concernés de la branche OpCo/AG de combien de jours leur quota de CA/RTT se voit amputer post PCA-PRA. Les agents de la branche SU se verront retirer leurs jours de congés par badgage. Un recours gracieux est possible près le pôle RH par voie hiérarchique pour les agents de la branche surveillance. Les agents de la branche SU devront transmettre leur recours à la DG.

FRONTEX et statut de déploiement

Du ressort de Réseau, ce point sera abordé en GT indemnitaire.

Cotation et application courrier

Un warning relatif à la parution de notes importantes sera mis en place au niveau de chaque SGCD.

Un système de visio pour les unités garde-côtes.

La dotation de toutes les unités de systèmes de visioconférence est à l'étude (cellule SI-COM).

Pour USD-FO, vos représentants

Claire DENIS (Suppléante), Guy-Eric IMBERT (Expert)

USD FO Douanes

46, Rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS

☎ : 09 63 43 59 87 (SNCD-FO) - 01 47.70.31.21 (SND-FO)

Adresses mails : sncd.siege@douane.finances.gouv.fr - fodouanes@gmx.com

Sites Internet : www.sncd.info - www.fodouanes.fr